

La négociation de la réforme du marché du travail a débuté :

Mobilisons nous pour un statut de vie sociale et professionnelle garantissant un revenu et la continuité des droits pour toutes et tous !

Ces dernières années les droits des chômeurs ont été fortement revus à la baisse :

- durcissement des conditions d'accès à l'indemnisation, ce qui exclut de nombreux salariés précaires ;
- diminution de la durée d'indemnisation ;
- explosion des radiations et des sanctions (en juillet dernier, 44 100 personnes ont été radiées) ;
- graves atteintes au régime des intermittents du spectacle (annexes 8 et 10 de l'UNEDIC) par la réforme de 2003, confortée par celle de 2006 qui a conduit à l'exclusion de milliers d'entre eux ;

De plus, la précarité devient la norme pour les entrants sur le marché du travail. Plus de 70% des embauches se font en CDD pour une durée moyenne d'un mois et demi. Le temps partiel imposé sévit, en particulier pour une majorité de femmes. L'inflation des stages se poursuit, en l'absence totale de statut pour en garantir les conditions. La situation des chômeurs et des salariés mais aussi des paysans, notamment les plus précaires, est donc déjà particulièrement dégradée.

Face à la multiplicité des attaques et réformes annoncées par le gouvernement (sur le droit du travail, sur les acquis sociaux,...), la question du chômage et de la précarité risque d'être noyée dans une multitude de problématiques auxquelles les syndicats et le mouvement social devront s'atteler. Ce serait une grave erreur que de considérer cette question comme secondaire, dans la mesure où elle fait partie d'une remise en cause globale du système de protection sociale.

Des attaques et un enjeu pour tous les salariés

La négociation qui s'est ouverte, à marche forcée chaque vendredi, entre les « partenaires sociaux » sur la réforme du marché du travail, c'est-à-dire celles du contrat de travail, de l'assurance-chômage, et de la sécurisation des parcours professionnels, risque fortement d'être porteuse de graves reculs pour les droits des chômeurs, des précaires et, par extension, des autres salariés.

le MEDEF demande :

- l'allongement de la période d'essai, suivie d'une période de « validation économique » d'un an, pendant lesquelles l'employeur pourrait licencier sans motif, soit une procédure encore pire que ce que le CPE prévoyait !
- l'instauration de « contrats de mission » (des CDD sans fin définie), et évoque le retour de la dégressivité des allocations de chômage ;
- une « séparabilité » à l'amiable entre l'employeur et le salarié (le licenciement pourrait être facilité et ne plus être motivé) ;
- le droit de modifier unilatéralement les conditions et le contrat de travail sans devoir, en cas de refus, supporter le coût du licenciement du salarié pour motif économique ;

- la possibilité de se débarrasser sans le licencié des salariés jugés « *inaptes* » pour des raisons non reconnues comme d'ordre professionnel.

Quant au gouvernement, il envisage :

- de durcir la pression et les sanctions sur les chômeurs, qu'il assimile systématiquement à des fraudeurs par des amalgames inacceptables ;
- de mettre fin à l'indemnisation des bénéficiaires qui refuseraient une offre d'emploi « dite » valable, alors que cette notion n'a aucun cadre légal ;
- de fusionner au plus vite l'ANPE (service public) et l'UNEDIC (gérée paritairement par le patronat et les syndicats). Sous couvert d'un rapprochement opérationnel (guichet unique), se profile la privatisation du service public de l'emploi par un recours massif aux officines privées pour le placement des chômeurs et leur accompagnement. Concrètement, cela signifie la disparition d'une équité territoriale et catégorielle quant au traitement du chômage.
- de faciliter le licenciement, évoquant la perspective du « contrat unique »...

Enfin il annonce sa volonté de légiférer si les partenaires sociaux ne sont pas arrivés à un accord à la fin de l'année, encore une fois, sans consulter les principaux intéressés, à savoir les chômeurs et précaires à travers les associations qui les défendent !

Face à cette situation il est indispensable d'organiser un front unitaire : salariés, paysans, précaires, personnes en temps partiels imposés, salariés privés d'emploi, stagiaires, primo-demandeurs d'emploi, paysans, travailleurs indépendants...

Nous avons élaboré une plate-forme unitaire commune à AC !, ACT-UP, APEIS, Collectif National pour les Droits des Femmes, Confédération Paysanne, Coordination des Intermittents et Précaires, Génération Précaire, MNCP, Stop Précarité, Union syndicale Solidaires, par laquelle nous exigeons :

- **L'accès de toutes et tous : salariés, paysans (dont 40% ont un revenu inférieur au SMIC), chômeurs, précaires, primo-demandeurs d'emploi..., à un statut de vie sociale et professionnelle** garantissant dans tous les cas, le maintien d'un revenu individuel décent ayant **au minimum pour référence le SMIC revalorisé**, et la continuité des droits sociaux afférents (formation, retraite, progression de carrière), le droit à un emploi, à une formation librement choisie, le droit à un logement décent, la possibilité pour tout travailleur en temps partiel qui le souhaite de passer à plein temps...
- **La création d'un fonds national, interprofessionnel mutualisé basé sur une nouvelle répartition de la richesse produite pour financer la mise en œuvre de ce statut.**

Dans le cadre de cette mobilisation, nous vous invitons à un meeting unitaire :

JEUDI 25 OCTOBRE de 18H à 21H

Bourse du Travail Salle Jean JAURES 3 rue du Château d'Eau, Paris (M° République)

Nous comptons sur vous !

C'est ensemble que nous pourrons agir !

Premiers signataires : AC !, Act Up, APEIS, ATTAC, Collectif National pour les Droits des Femmes, Confédération paysanne, DAL, Fondation Copernic, Génération Précaire, MNCP, NoVox, réseau OUPS, SNU-TEFI, Stop Précarité, Union syndicale Solidaires...